

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

L'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, JEUDI 4 NOVEMBRE, 1858.

No. 29

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas *L'Observateur* sont priés de nous avertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

“L'ERE NOUVELLE” ET LES QUÉBÉCOIS

Le dernier numéro de *L'Ère Nouvelle* contient un article plein de dures vérités. Seulement, au lieu de les adresser aux citoyens de Québec, notre confrère aurait dû en gratifier les auteurs de notre affreuse position. Voudrait-il par hasard juger les citoyens de Québec par les voleurs et les imbéciles qui traînent dans la boue, l'honneur et le crédit de Québec ? Prétend-il juger la population Québécoise par Baby, Alley, Dubord, Simard, Langevin et LeMoine ? Nous nous refusons à croire à un tel affront. Ce serait bien mal de sa part de vouloir rendre responsables de tous les vols, de tous les déshonneurs commis à Québec, une population que la faim décourage et paralyse. Si cette population était certaine du lendemain, on pourrait au moins l'accuser d'apathie ; mais doit-on insulter une population qui se débat sous l'étreinte de quelques misérables intriguants. Accusez les complices et respectez les victimes ! Tendez leur la main pour écraser les vampires à face humaine, qui seuls empêchent la construction du chemin de fer du Nord ? Mais ne dites jamais que les citoyens de Québec ne sont heureux que pour gêner toute espèce d'entreprise et d'amélioration. N'ajoutez point que la population Québécoise est la classe la moins qualifiée du pays pour inspirer la confiance publique et exécuter des travaux d'un intérêt général ! Vous insulterez gratuitement, et voilà tout.

Maintenant nous ferons remarquer que si le “Comité de secours” nommé pour venir en aide aux incendiés de 1845, n'a pas encore rendu compte, c'est qu'il était composé d'hommes dont quelques uns étaient semblables à certains directeurs de la *Caisse d'Économie de Saint-Roch* ; libéraux quand il s'agit de dépenser l'argent public, et conservateurs quand il leur faut rendre compte de leur gestion. Voilà ceux que notre confrère aurait dû nommer, flageller et stigmatiser.

L'Ère Nouvelle reproche encore aux citoyens de Québec d'avoir vendu pour quelques misérables louis une “ligne de télégraphe” ; d'avoir obtenu des sommes immenses pour bâtir dans le bas du fleuve des quais qui ne sont d'aucune utilité publique ; d'avoir par là, réussi seulement à enrichir quelques jobers ; d'avoir abusé du droit d'électeur en enregistrant 15,000 votes frauduleux, etc.

D'abord les citoyens n'avaient aucun contrôle sur la compagnie qui a stupidement sacrifié les intérêts de Québec ; ensuite, les cris poussés par les Taché, les Baby et autres de la même espèce, pour se procurer l'argent public et bâtir des quais, ne sortaient point du gosier de tous les citoyens de Québec ; et la preuve, c'est que notre confrère avoue que, seuls quelques jobers se sont enrichis ; enfin les 15,000 votes enregistrés à Québec n'ont pas été donnés par les citoyens respectables de la ville, mais par la tête du parti de Simard, Alley et Dubord, et quelques autres partisans trop zélés de l'autre parti que cette conduite infâme surexcitait. Ainsi le triomphe d'Alley et de ses deux acolytes est une insulte, un malheur pour Québec mais non pas une tache pour les citoyens qui n'y ont pas contribué. Soutenir le contraire serait dire qu'il faut accuser les citoyens des Trois-Rivières d'être les auteurs du honteux triomphe de Dawson ; ce que notre confrère repousserait avec raison.

L'Ère Nouvelle ajoute encore que les citoyens de Québec “ont voulu escamoter les 1,500,000 acres de terre destinés à la construction du chemin de fer du Saint-Maurice,” quo pour cette fin des individus qui ne possédaient point 20,000 sous, ont souscrit des actions jusqu'au montant de £20,000 ; que par cette “intrigue honteuse” on a enlevé aux citoyens, des Trois-Rivières, ce qui leur appartenait et détruit tous leurs moyens de progresser ; que le chemin des Piles n'a pas été construit grâce à une amalgame à la *Robert Macaire*.

Certes nous ne contredirons point ces avancées, mais encore une fois, confrère, accusez les directeurs qui sont les coupables.

Enfin comme dernière preuve de “l'esprit blagueur” des citoyens de Québec, notre confrère cite la misérable allocation accordée aux directeurs par la Corporation.

Nous admettons que, sauf quelques exceptions, les conseillers de la cité de Québec, sont ceux qui remplissent le plus mal leur devoir, d'hommes publics, mais au lieu d'accuser les citoyens de Québec des fraudes et

des intrigues dont se rendent coupables nos édiles, il serait plus profitable de dénoncer ces édiles mêmes. Joignez-vous à nous pour publier les moyens employés par Baby, Langevin et tous nos *Robert Macaire*, qui, dans l'ombre, travaillent pour empêcher toute amélioration. Réveillons de concert, vous, les citoyens des Trois-Rivières informés par Turcotte ce misérable valet du Grand Tronc, et nous, les citoyens de Québec embêtés par les promesses de quelques vils corrompueurs de conscience ! Dites que la plupart des hommes publics du district de Québec ne sont que des tristes et des lâches ; nous serons malheureusement obligés de l'avouer, mais du moins ne proclamez point que “les citoyens de Québec, sont incapables de contrôler leurs affaires d'une manière à inspirer de la confiance et du respect.” Ne le dites plus, car ceux que vous frappez inévitablement, luttent aujourd'hui avec toute l'ardeur du désespoir contre un tas d'intriguants et de parvenus sans honneur ? Aidez-nous à détruire cette race de renégats politiques qui nous entoure conjointement, et vous verrez que les véritables citoyens de Québec ne sont pas indignes de leurs compatriotes des autres villes.

LE MAIRE.

Trois hommes briguent les honneurs de la mairie : MM. Andrew Stuart, Hector Langevin et A. Joseph. Avant d'induire nos lecteurs à voter pour l'un plutôt que pour l'autre, il est de notre devoir de leur faire connaître la valeur respective des trois concurrents. Dans ces jours difficiles, où le peuple a plus que jamais besoin du secours de ses hommes publics, il est pour lui, de la première nécessité de savoir entre les mains de quels hommes on veut placer son sort. De toutes les charges civiques, la plus importante mais la plus négligée, est celle de maire. Quand le peuple n'avait pas encore le droit ou plutôt le pouvoir de choisir le premier magistrat de la ville, on ne pouvait raisonnablement l'accuser de ne point veiller à l'occupation de cette charge ; mais aujourd'hui qu'il tient dans ses mains le sort de l'élection, il lui faut choisir pour maire un homme impartial et honnête.

Maintenant un mot sur les trois candidats : M. A. Stuart est un avocat habile, trop habile peut-être, pour le poste qu'il convoite, cependant, s'il en avait le pouvoir, il remplirait convenablement la charge de maire ; mais il faut remarquer qu'il est l'avocat de Baby, et que comme tel, il est pour lui